

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	07	09

Vote
Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 1 NPPV : 2

L'an 2025, le 07 février 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 janvier 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 janvier 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Julien Ossola.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

3 – Nombre de fusils attribués au lot

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer 25 fusils pour le lot de chasse, conformément au cahier des clauses générales de la chasse précédemment retenu.

Le Conseil délibère et statue par un vote à bulletins secrets sur le nombre de fusils autorisés sur le lot.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition de 25 fusils avec 8 pour et 1 abstention.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 07 février 2025

Le Maire,

Marie-Noëlle HUBERT

